



Syndicat National des Médecins Spécialisés en O.R.L. et Chirurgie Cervico-Faciale

79, Rue de Tocqueville - 75017 Paris - ☎ : 01.44.29.01.28 - 📠 : 01.40.54.00.66

E-mail : snorl@snorl.org - Web : www.snorl.org

Paris, le 22 avril 2009

COMMUNIQUE

LE SYNDICAT DES O. R. L. soutient le mouvement du 28 avril

La gouvernance de l'hôpital ne peut se faire ni sans ni contre les médecins, que ce soit en secteur public comme en privé. Les Commissions Médicales d'Etablissement des systèmes publics et privés sont la représentation des médecins de cet établissement et sont à même d'élaborer le projet médical d'établissement. Ce projet doit primer sur le projet "industriel" afin de répondre aux besoins de soins de leur territoire.

Les ORL, exerçant une spécialité médico-chirurgicale sont pleinement concernés par les enjeux de cette gouvernance.

Le Syndicat National d'ORL et Chirurgie Cervico-Faciale soutient le mouvement de protestation du 28 avril qui demande la révision des modalités de la gouvernance hospitalière dans le cadre de la loi HPST.

Contact Presse

Dr Benoît FEGER

Président du SNORL

Port : 06 74 12 53 26

(Syndicat National des Médecins Spécialisés en ORL et Chirurgie Cervico-Faciale)

79, rue de Tocqueville – 75017 Paris